



Antogny

le Tillac



Décembre 2018

Site : www.antognyletillac.com

Bulletin

> Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La commission communication vous propose ce bulletin semestriel qui relate des faits marquants de la vie communale et associative. Félicitations à tous les bénévoles qui oeuvrent à la réussite des diverses animations.

Citons en premier lieu, la commémoration de la guerre 14-18, avec une forte présence de toutes les générations. Je vous remercie de votre participation lors de ce centenaire.

Sur la place de Séligny, les travaux se poursuivent avec certes, du retard. Un confortement de la structure des bâtiments s'avère nécessaire. C'est un effort patrimonial supplémentaire de ce lieu d'animation.

Par ailleurs, parmi les projets de 2019, la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques du hameau de Bourdigal est programmée.

Le déploiement de la fibre optique devrait arriver prochainement sur le territoire communal.

D'autre part, des modifications de la collecte des déchets ménagers interviendront dès le mois de janvier, dans le cadre d'une réorganisation.

Le conseil municipal vous donne rendez-vous, pour la cérémonie des voeux, le jeudi 3 janvier à 19H00 au pôle culturel.

Bonne année 2019 à toutes et à tous.

Le Maire, Serge Moreau

Distribution des sacs poubelle

La distribution des sacs poubelle destinés à la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables s'effectuera en mairie le

vendredi 11 janvier 2019

de 14H00 à 18H00

Vœux du Maire Jeudi 3 janvier 2019, 19h pôle culturel.

Directeur de publication : Serge Moreau

Commission Communication

- Carré Laurent
- Chaslon Louise
- Dubois Pascal
- Joussel André
- Leblanc Jean-Claude
- Le Potier Pascale
- Ligonnière Emmanuel
- Urbanovsky Ludovic

Création graphique, Impression
Imprimerie des Ormes, 05.49.85.05.77



ATTENTION

La collecte des ordures ménagères aura lieu **le mardi** et non plus le vendredi à compter du **2 janvier 2019**

(Plus d'informations en page 2)



Réorganisation de la collecte pour 2019

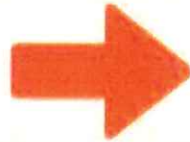
ANTOGNY LE TILLAC



2018

Jour de collecte jusqu'au 31/12/18

Vendredi après-midi



2019

Nouveau jour de collecte à partir du 02/01/19

Mardi après-midi

Rappel important : les collectes ne sont plus assurées les jours fériés.
Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié.

Attention!

Les horaires des collectes peuvent varier du jour habituel, il est donc indispensable de sortir les sacs

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin,
- avant 11h00 pour les collectes de l'après-midi.

Les bureaux et les déchèteries du SMICTOM sont toujours fermés les jours fériés.

- **Les foyers concernés par un point de regroupement** ont été rencontrés ces dernières semaines, les bacs vont être livrés toute cette fin d'année.

⇒ **Les habitants qui étaient déjà en point de regroupement** pourront utiliser les nouveaux bacs dès l'installation.

⇒ **Les foyers qui jusqu'ici étaient en porte à porte**, doivent continuer à déposer leurs sacs comme habituellement jusqu'à fin décembre et à partir du 02 janvier pourront utiliser les bacs de regroupement.

- **Les foyers concernés par de nouveaux points de présentation**, seront rencontrés et dotés de leur bac avant la fin de l'année.

- **Les autres foyers qui seront donc dotés d'un bac individuel** (porte à porte et point de présentation existant), seront rencontrés et dotés de leur bac principalement sur le premier semestre 2019.

- **En attendant d'être doté de leur bac**, chaque foyer continue comme habituellement.

- **Une fois les bacs du SMICTOM délivrés**, les agents ne collecteront plus les autres bacs et ne collecteront aucun sac (ordures ménagères) qui se trouvera en dehors des bacs.

- Sauf si vous avez accès à un bac jaune mis en place par le SMICTOM, **les sacs jaunes** (emballages à recycler) doivent impérativement être posés en dehors des bacs gris. Sinon, ils ne seront pas triés mais incinérés.



Jeudi soir, c'est pizza à Antogny !

Depuis l'été dernier, le camion de « Love Pizza » fait une halte à Séligny, devant la mairie, tous les jeudis soirs. De 18h30 à 20h30 en hiver et de 18h30 à 21h00 en été, il vous est possible de commander des pizzas préparées et cuites sur place. La pâte, artisanale, est confectionnée à base de farine à l'ancienne issue de blés d'origine 100 % française.

La carte comporte de nombreuses variantes, des « bien garnies » aux « végétariennes » en passant par les « poissons et fruits de mer » sans oublier les grandes classiques comme les « fromages ». Pour consulter l'intégralité des pizzas proposées rendez-vous sur le site www.love-pizza.sitew.com.

La première commande est à passer au camion, vous pourrez ensuite commander directement au **06.87.95.82.28**. Saluons la présence de cet artisan-commerçant dans notre commune qui vient nous proposer ses services.



Calendrier prévisionnel du déploiement

Planning de déploiement prévu par VAL DE LOIRE FIBRE

CC Touraine Val de Vienne



Année de mise en service prévisionnelle

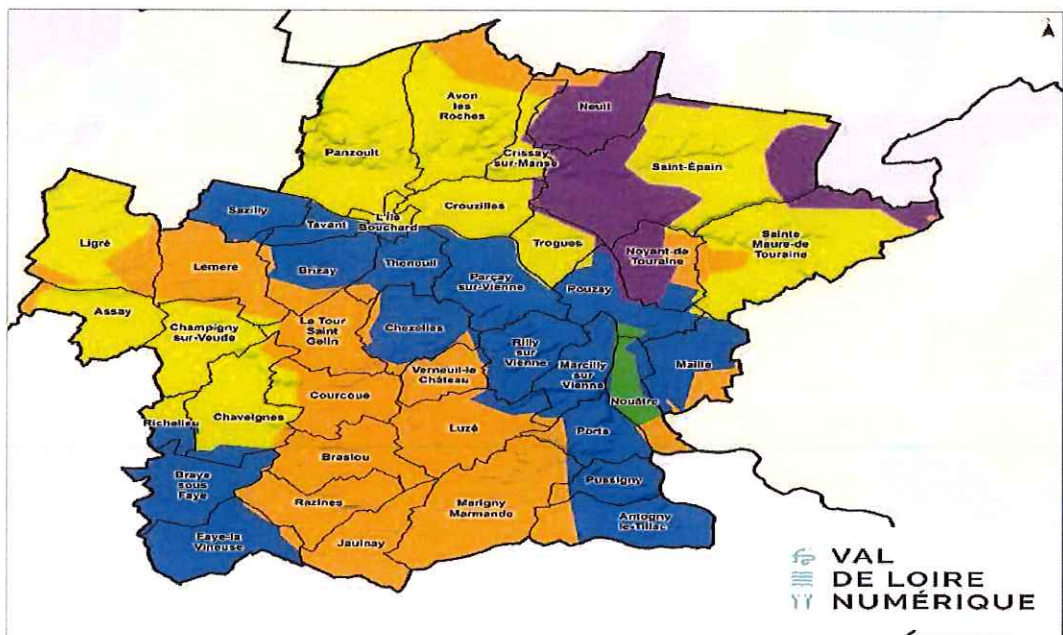
- 2018 (Green)
- 2019 (Blue)
- 2020 (Yellow)
- 2021 (Orange)
- 2022 (Purple)

Zones d'initiatives privées
EPCI
Département

NB : Des ajustements pourront être apportés à la marge en fonction des études détaillées et des relevés de terrain

TACTIS

Sources : Mission Télé Haut Débit IGN, CSN, Tactis
Cartographie : Tactis
© IGN, 2018
© Tactis, 2018



VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE



> ASSOCIATIONS

> Le Repas des bénévoles



Repas des bénévoles

Je remercie sincèrement tous les bénévoles qui se sont mobilisés et qui ont permis de réussir la fête de l'été du 15 juillet 2018. Le comité des fêtes vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour de nouvelles animations culturelles en 2019.

Appel à tous : Nous recherchons pour la fête de l'été 2019 des photos anciennes du village. N'hésitez pas à nous contacter par email : comdesfetesantogny@gmail.com ou par téléphone : 07.83.19.66.31.

Linda BRUNETEAU, Présidente du Comité des Fêtes

Le 24 novembre dernier, le Comité des Fêtes a organisé son repas annuel, autour d'un délicieux couscous, animé par Disco 80 / Dominic Allan et Yoann Hay, afin de remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles ayant participé aux diverses animations de la saison 2018.

En plus, des après-midis belotes, de la soirée Halloween et prochainement de l'arbre de Noël avec un nouveau spectacle de magie orchestré par Damien Magicien qui nous vient directement de Blois, les nouveaux événements proposés en 2018, la fêtes des voisins et la randonnée gourmande, ont été des réussites.



Assemblée générale

Gym Antonic

C'est reparti avec Gym Antonic pour une nouvelle année de cours animés par Johana, à 19h le mercredi au pôle culturel de Séligny. Au programme des 31 adhérentes et adhérents: aérobic, renforcement musculaire, abdominaux... Il est toujours temps de nous rejoindre. Aucun objectif de performance visé... "ouf", mais une obligation: de la bonne humeur. Signe des bienfaits du sport, Gym Antonic va avoir 35 ans cette année, festivités dignes de cette longévité en réflexion. En attendant, venez rire avec nous le 12 janvier 2019, lors d'une soirée théâtre avec "Les têtes à claques d'Antogny le Tillac" et leur pièce "L'art et la manière".



Le Point Info Habitat

Nouveau : La Communauté de Communes met en place un service de conseils et d'orientation pour toutes vos questions concernant l'habitat. Ce service, le Point Info Habitat est gratuit et dédié aux habitants du territoire communautaire.

Rencontrez le conseiller du Point Info Habitat sans rendez-vous lors de ses permanences à Panzoult, Richelieu ou Sainte-Maure-de-Touraine. Le Point Info Habitat, c'est également un réseau de partenaires qui se coordonnent pour répondre à vos besoins. **Un numéro de téléphone 07 55 59 31 65 et une adresse mail pointinfohabitat@cc-tvv.fr** permettent de poser vos questions en toute simplicité.



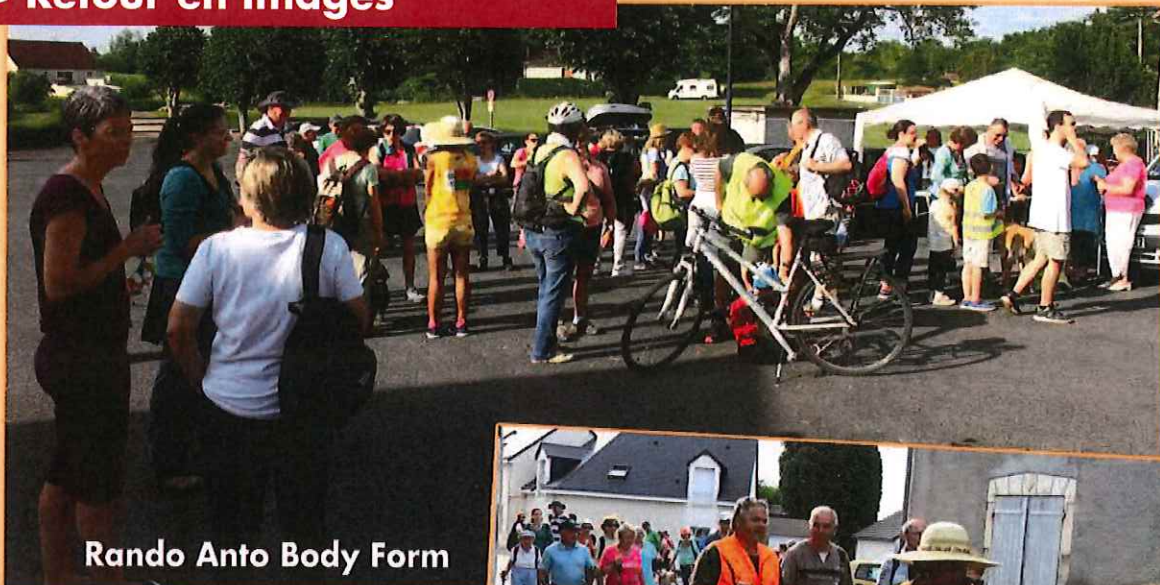
Mieux Chez Moi

A compter du 1er septembre 2018 et pendant trois ans, les propriétaires occupants peuvent profiter d'aides techniques et financières pour réaliser des travaux de rénovation thermique, d'adaptation du logement due au vieillissement ou à un handicap et contre la vétusté globale d'un logement. Atout majeur du dispositif, les bénéficiaires n'ont pas à régler le montant total des travaux. Ils ne déboursent que le reste à charge, c'est-à-dire le montant des travaux TTC déduit des subventions. C'est un « outil » supplémentaire important et innovant que seule la Communauté de Communes propose à l'échelle du département.

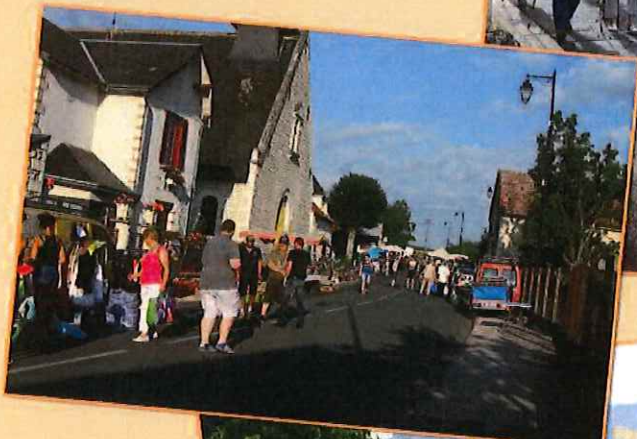
Soliha a été mandaté pour assurer l'animation du dispositif « Mieux Chez Moi ». Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas, **contactez le Point Info Habitat au 07 55 59 31 65 ou par mail au pointinfohabitat@cc-tvv.fr**.



> Retour en Images



Rando Anto Body Form



Fête de l'été





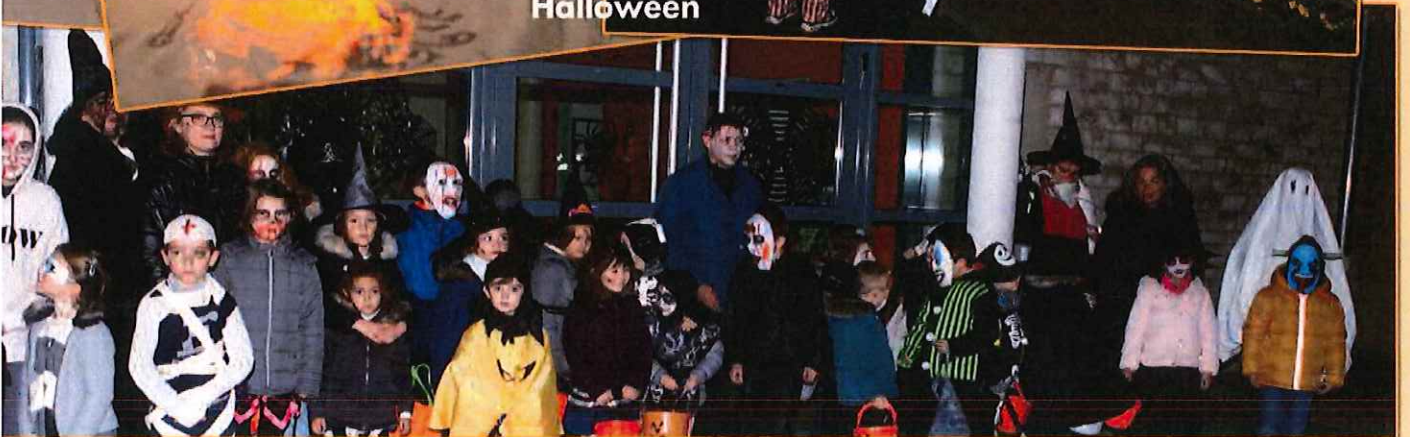
11 Novembre



Spectacle



Halloween





> Travaux d'aménagement de la place et du dernier commerce.



Comme vous avez pu le constater les travaux d'aménagement de la place et la restauration du futur commerce sont en cours.

Le fond de la place est quasiment terminé, les entreprises vont maintenant réaliser la future terrasse ainsi que le parking.

Les travaux devraient prendre fin en début d'année.

En ce qui concerne le bâtiment qui accueillera le commerce, les travaux vont être plus longs puisqu'ils devraient durer pendant toute l'année 2019. Les bâtiments vont être totalement restaurés en commençant par les fondations. Le travail déjà réalisé par les maçons et tailleurs de pierres permet déjà d'imaginer la structure finale de ce futur lieu de vie du village.

Le SIEIL : l'énergie à votre service



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE
D'INDRE-ET-LOIRE



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. En 2018 le SIEIL compte 15 500 km de réseaux électrique, 60 000 logements raccordés au gaz et près de 40 000 points lumineux en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un outil cartographique commun.

Pour mieux refléter ses activités, le SIEIL a changé d'identité graphique en 2018. Le nouveau logo traduit bien les notions de maillage, de réseaux et d'interconnexions.

En 2018 le SIEIL est allé plus loin dans l'accompagnement des collectivités dans leur transition énergétique en créant EneR Centre-Val de Loire. Précédemment connu sous le nom d'EneSIEIL, cette société portera les projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité dans



toute la Région Centre-Val de Loire, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires.

Le SIEIL a fini le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 428 points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement, à un coût raisonnable. Depuis l'été 2018 cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher (SIDELC).



Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal - BP 51314 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

Courriel : sieil@sieil37.fr - Site internet : www.sieil37.fr

Suivez-nous sur Twitter : @sieil37



Passion d'un habitant : Apiculteur M. Pion Christian

Christian Pion habite la commune depuis 1973, il a travaillé pendant une trentaine d'années à Poitouaine (aujourd'hui Eurial) à Dangé Saint Romain. En retraite depuis 2007, il se consacre désormais à ses ruches. Cette passion est née quand il a acheté son miel chez Victor Amirault d'Antogny-le-Tillac puis ensuite chez Jean Quinqueneau à Pussigny. C'est suite à la maladie de ce dernier, qu'il se décide à reprendre les quelques ruches pour se lancer.

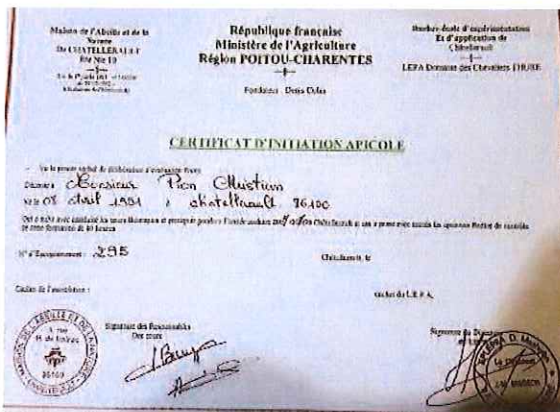
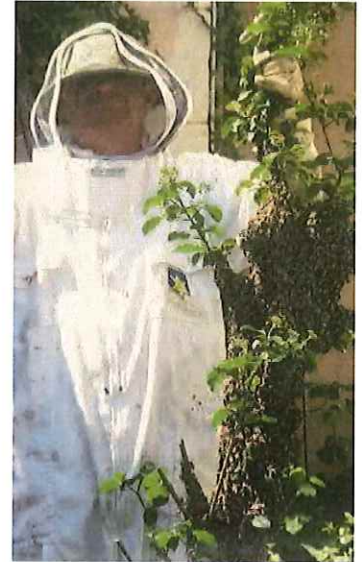
En 2008, pendant deux ans, il fait une formation à Châtelleraut, à l'école "Maison de l'Abeille et de la nature".

En 2010, il obtient 2 diplômes.

A la suite de cette obtention, Christian fait deux concours. Le premier à Ste Maure en 2014, où il obtient la médaille d'or pour la production artisanale, puis en 2015 il reçoit la médaille de bronze au concours de miel.

Dès lors, Christian va récolter le miel de ses abeilles. Ses variétés sont : miel de printemps, d'acacia, châtaignier, tournesol, et tilleul.

Christian vous accueille chez lui, sur simple appel téléphonique au **06.70.25.41.21**.



N° Siret : 3511 4368 00022

Rencontre avec un habitant de Séligny : Jean-Philippe Venault



Monsieur Venault est formateur d'anglais indépendant. Il a fait ses études à Londres et les a terminées en France.

De 2011 à 2017, il a travaillé chez Aigle en exerçant des activités orientées sur l'anglais. Puis en 2017, il est devenu micro-entrepreneur et a pu réaliser sa passion :

enseigner l'anglais selon ses propres méthodes. Très vite, d'importants groupes de formation ont sous-traité ses services. Actuellement, il travaille beaucoup dans le cadre du Compte Personnel de Formation, puisque chaque salarié a droit à un nombre annuel d'heures de formation.

Tous les cours sont animés, soit par des vidéos soit par des supports créés par lui-même, et se veulent ludiques et concrets. Il enseigne beaucoup par le jeu et adapte ses pratiques aux besoins des apprenants. Le but est de maîtriser l'anglais tout en prenant du plaisir. Ainsi, toutes ses formations débouchent sur un examen diplômant reconnu au niveau européen et valable deux ans.

Actuellement, il a un gros projet : une formation en anglais dans le domaine de la restauration. Ces séances se dérouleraient sur 15 jours afin de permettre l'acquisition des

connaissances linguistiques, mais aussi pour préparer psychologiquement la personne à partir, puisque le but est qu'elle s'installe en Angleterre pour au moins six mois. Monsieur Venault lui trouve un travail, un logement, l'accompagne dans ses démarches d'ouverture d'un compte bancaire et d'attribution d'un numéro de sécurité sociale anglais. Nous souhaitons une bonne réalisation à ce beau projet.

Comme nous l'avons compris, il est animé par l'enthousiasme du pédagogue et nous résumerons cet entretien avec ses propres termes « passionné par la langue anglaise et par la transmission du savoir, fort d'une expérience de plus de 10 ans, je suis adepte de formations « pratico- pratiques » transmises de manière ludique (jeux de rôle, mises en situation...)».

English Attitude

Jean-Philippe Venault

FORMATIONS D'ANGLAIS POUR PROFESSIONNELS & PARTICULIERS ÉLIGIBLES AU CPF

06.15.91.69.80
seventh@hotmail.fr

13, route de richelieu, Séligny 37800 Antogny-le-Tillac



> Anniversaire Guerre 14/18

Les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale prennent fin cette année. Pour la dernière fois, nous évoquerons ce terrible conflit qui coula la vie à près de dix millions de soldats et de civils, dont 1,4 million en France.

L'année 1918 débute par la perte d'un allié de taille, la Russie, mais aussi par l'arrivée massive des soldats américains. Au printemps, les Allemands tentent leur va-tout en concentrant leurs forces à l'ouest, réussissant une percée spectaculaire jusque sur les rives de la Marne, non loin de Paris. Mais l'Allemagne, à bout de souffle, ne peut plus faire face à la contre-offensive alliée dirigée par le Maréchal Foch. Dès le mois d'août, les troupes allemandes refluent inexorablement jusqu'au début du mois de novembre. La chute de l'Empereur Guillaume II précipite l'armistice du 11 novembre. Après 1562 jours, la guerre est finie.

Antogny-le-Tillac a perdu deux de ses habitants au cours de ces derniers mois de combats :

- Achille CHARLOT, soldat du 363^e régiment d'Infanterie. Tué à l'ennemi à l'âge de 19 ans, le 15 juillet 1918 à Mesnil dans la Marne.
- Octave GOULIER, adjudant du 66^e régiment d'Infanterie, décédé à l'hôpital de Tours le 18 août 1918, à l'âge de 35 ans des suites d'une maladie « contractée en service ».

Un hommage aux soldats « morts pour la France » a été rendu le 11 novembre dernier au monument aux morts de la commune. Les lectures des textes officiels ont été suivis par cette évocation plus locale du conflit :

« Ypres, Verdun, la Somme, le Chemin des Dames, ces lieux ne disent probablement rien aux habitants de notre commune en 1914. C'est pourtant là où, parmi bien

d'autres, tomberont 26 jeunes hommes d'Antogny-le-Tillac qui compte alors 625 habitants.

Agriculteurs pour la plupart, ils sont des dizaines à quitter le sud de la Touraine pour gagner le nord et l'est du pays mais aussi la Belgique pour accomplir leur devoir de citoyen. Le premier soldat succombe le 22 août 1914 peu après le début des hostilités, le dernier est fauché le 18 août 1918 à quelques semaines de l'armistice. Entre ces deux tués, pas moins de 24 autres tomberont sous la mitraille, « morts à l'ennemi » comme le stipule pudiquement le jargon militaire. Certains, blessés au combat, ont expiré dans des hôpitaux militaires alors que d'autres ont « disparu », aveu d'impuissance des autorités à pouvoir retrouver et identifier des corps. Ceux qui rentreront, après leur démobilisation courant 1919, continueront leur guerre avec un corps et un esprit meurtri par ces années de souffrances. Ces « Gueules cassées » seront dans toutes les communes de France, comme la nôtre, un témoignage de la violence du front.

Mais la « Grande guerre » ce sont aussi des familles qui ont vécu quatre années de privations, de sacrifices et d'angoisses à la vue du facteur et des gendarmes porteurs de mauvaises nouvelles. La famille Thibault, véritablement décimée avec la mort de quatre frères, en est une funeste illustration. La commune va devoir réapprendre à vivre avec ses veuves, jeunes pour la plupart, et ses orphelins.

Un siècle après la fin de cette guerre que l'on croyait être la « der des ders », nous nous devons de rendre hommage aujourd'hui à ces hommes, ces voisins que l'on aurait pu croiser dans les rues de notre village. Respectons et honorons la mémoire de ces soldats qui se sont sacrifiés pour les générations futures, nous, et n'oublions jamais que l'histoire sert à comprendre d'où l'on vient pour savoir où l'on va. »

ETAT CIVIL du 1^{er} juin au 30 novembre 2018

Mariages

- Philippe TERRASSIN et Nathalie GAUTRON le 11 août 2018
- Jérôme JALOUNEIX et Claire DENIS le 18 août 2018

Décès

- Léonne CHAMORET veuve JUCQUOIS le 28 août 2018 à Saint Benoît la Forêt (37)